

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 janvier 2023

Une nouvelle équipe fiscale, menée par Pierre Bonamy, pour consolider l'offre pluridisciplinaire de Reinhart Marville Torre



Le cabinet Reinhart Marville Torre annonce l'arrivée de Pierre Bonamy, avocat aux barreaux de Paris et New York, en tant qu'associé en charge de la pratique fiscale. Il est accompagné d'un collaborateur senior, Nicolas Guillaud.

« L'arrivée de Pierre est une véritable chance, il nous a unanimement séduit par son enthousiasme, sa qualité de travail et sa volonté de dynamiser le département fiscal. », précise Jean Reinhart, associé fondateur du cabinet.

Pierre Bonamy conseille les entreprises et leurs dirigeants dans leurs opérations courantes et exceptionnelles, domestiques et internationales. Ce généraliste de la fiscalité, qui intervient tant en conseil qu'en contentieux, a également développé des expertises de pointes sur des sujets tels que les restructurations, les prix de transfert ou encore la fiscalité de l'innovation.

« Je suis très heureux de rejoindre Reinhart Marville Torre. L'intuitu personae a été fort et immédiat avec l'ensemble des associés et je me réjouis de développer la pratique fiscale au sein d'un cabinet à l'état d'esprit résolument volontaire et entrepreneurial. » déclare Pierre.

Avant de rejoindre Reinhart Marville Torre, **Pierre Bonamy** a exercé plus de 10 ans chez Arsene et près de deux ans chez PwC Avocats. Il est avocat aux barreaux de New York depuis 2011 et de Paris depuis 2012. Pierre, 36 ans, est diplômé des universités Paris II Panthéon-Assas (Master 2 en droit fiscal) et UCLA (LLM in Tax Law). Il est l'auteur de nombreux articles (Les Echos, Option Finance...) et enseigne les prix de transfert au sein du Master2 DJCE de Cergy.

Nicolas Guillaud a préalablement exercé 5 ans chez Arsene. Il intervient régulièrement dans le cadre de contrôles et contentieux fiscaux, ainsi qu'en conseil sur les restructurations et développement d'entreprises, plus particulièrement en matière de fiscalité de l'innovation. Nicolas, 29 ans, est avocat au barreau de Paris depuis 2019. Il est titulaire d'une licence de droit franco-allemand (CJFA, Sarrebruck - Metz) et du Master droit et fiscalité de l'entreprise de l'Université d'Aix-Marseille.

À propos de Reinhart Marville Torre

Fondé en 1990, Reinhart Marville Torre est un cabinet d'avocats d'affaires dont les 65 avocats interviennent en conseil comme en contentieux auprès des entreprises et de leurs dirigeants afin de les accompagner et de les conseiller dans leur stratégie juridique et judiciaire.

Le cabinet a progressivement étendu son offre à tous les domaines du droit des affaires : corporate, contentieux, droit de la concurrence, droit social, droit fiscal, droit public, responsabilité et risques professionnels & industriels, droit immobilier.

Contact presse :

Laetitia Guillot-Tantay • Directrice Communication & Marketing
01.53.53.45.82 – laetitia.guillot-tantay@rmt.fr

www.rmt.fr